

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 25 mars 2024

OBJET :

**Convention d'objectifs et de financement
relative à la mise en œuvre du dispositif
« Place à VivreS »**

**Rapporteur : M. THOUVENIN
Délibération n°11**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine d'insertion et de lutte contre la pauvreté, la Métropole du Grand Nancy, en lien avec les 20 villes et leur CCAS, a défini trois axes prioritaires de travail dont l'un portant sur l'alimentation solidaire.

Sur cet axe, une réflexion commune a été menée afin d'impulser de nouvelles actions, à titre expérimental, dans une logique d'intercommunalité et dans une volonté de renforcer l'équité et les solidarités territoriales en matière d'aide alimentaire. L'objectif étant de garantir à tous, et notamment au public en situation de précarité, l'accès à une alimentation de qualité et de proximité.

Ce projet se traduit par l'instauration d'une épicerie itinérante solidaire et durable, nommée « Place à VivreS », destinée à se déployer sur les zones non pourvues de dispositifs de proximité.

Or, ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de cohésion sociale territorial de la ville d'Essey-lès-Nancy et du contrat de ville 2024-2030.

C'est à ce titre que la Ville d'Essey-Lès-Nancy souhaite participer à cette expérimentation sur son territoire afin d'offrir un service de proximité, en termes d'aide alimentaire, à ses habitants sur le quartier prioritaire de Mouzimpré. Pour ce faire, la convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS » prévoit le versement d'une subvention de fonctionnement de 1 000€, une subvention d'investissement de 500 € pour l'acquisition d'un protège-câble et d'un enrouleur professionnel, et la prise en charge du coût de l'électricité par la commune pour cette année 2024.

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission « citoyenneté et sécurité » du 6 mars 2024, Il est proposé au Conseil Municipal :

-d'approuver le projet de convention d'objectifs et de financement relative à la mise en œuvre du dispositif « Place à VivreS » avec l'installation, à titre expérimental, d'une épicerie itinérante, bio et solidaire sur le quartier prioritaire de Mouzimpré joint à la présente.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 mars 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Elise DROUVILLE



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	15 mars 2024
- Convocation distribuée le :	15 mars 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	29 mars 2024
- Affichage du procès-verbal le :	31 mai 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN,
Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI,
MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD,
M. CHEVARDÉ, M. KATZ M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Pascal LAURENT
- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET
- M. Dominique GONCALVÈS à M. Gilles BOURGUIGNON

EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

ABSENTS

- Mme Gaëlle BARDOUL
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Elise DROUVILLE

Pour extrait

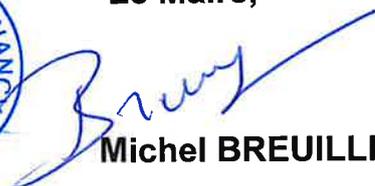
La secrétaire de séance,



Elise DROUVILLE



Le Maire,



Michel BREUILLE